

Loi anti-inflation

S'il s'agit d'un programme de dernière minute, il comporte deux dangers très réels. D'abord, c'est une loi qui ouvre largement la porte aux abus. Elle pourrait causer de sérieux torts aux gens et à l'économie. Peut-être n'a-t-elle pas été suffisamment bien pensée. Quand on établit délibérément des pouvoirs arbitraires, c'est une chose, mais quand ces pouvoirs arbitraires sont illimités simplement parce qu'on n'a pas pris le temps de les délimiter ou de les préciser, c'en est une autre.

Si c'est un programme qu'on a cuisiné, assemblé au petit bonheur à la dernière minute, et il semble que ce soit le cas, on peut dire que le gouvernement demande au Parlement canadien d'approuver des pouvoirs illimités, non pas qu'il en ait besoin, mais parce qu'il n'a pas pris le temps de les circonscrire. Nous nous conduirions de façon absolument irresponsable si nous permettions que cette mesure franchisse l'étape du comité et soit adoptée en dernière lecture à la Chambre sans être modifiée.

Le deuxième danger qu'il y a à prendre à la légère les mesures annoncées sur la chaîne de télévision nationale l'autre soir, c'est que le gouvernement ne peut se permettre d'échouer une nouvelle fois dans sa lutte contre l'inflation. L'inflation cause trop de problèmes à tous les citoyens du pays pour qu'on la laisse se perpétuer.

Si le gouvernement se lance dans une nouvelle campagne de relations publiques et échoue, il sapera non seulement sa propre aptitude à mobiliser les Canadiens face à divers problèmes, mais aussi celle du Parlement et des gouvernements à venir, ce qui pourrait s'avérer particulièrement grave dans un pays comme le Canada.

Comme beaucoup d'entre nous, j'ai suivi avec beaucoup d'intérêt, pour ne pas dire autre chose, les progrès du premier ministre actuel à son poste. Je pense qu'il est clair pour nous tous que depuis le début de son mandat, il n'a guère accordé la priorité aux problèmes économiques. Nous savons qu'il s'est lancé dans la politique fédérale pour des raisons qui n'avaient pas grand chose à voir avec les questions économiques, des raisons qui avaient leur propre justification. Elles avaient trait à la nature de la participation des Francophones à la fonction publique et au gouvernement fédéral. C'était une raison amplement suffisante pour venir à Ottawa. On peut de temps à autre ne pas être d'accord avec d'autres programmes qu'il a été amené à proposer pour cette raison, mais je pense qu'il est admis que c'est pour cela qu'il est venu à Ottawa. Je pense que l'on admet aussi que c'est parce qu'il s'est préoccupé d'abord de cette question que d'autres questions graves, notamment d'ordre économique, ont été négligées.

● (2120)

Jamais, sous sa direction, on n'a conçu une politique économique nationale propre à intégrer les divers éléments qui constituent la trame économique du Canada. Par surcroît, jusqu'à récemment, les questions économiques relevaient d'un ministre des Finances dont l'unique intérêt était de survivre à son portefeuille. Il pensait qu'en faisant son travail comme ministre des Finances, il perdait ses chances de jouer le rôle de premier ministre. Son ambition l'emportait sur ses responsabilités. Quelles qu'en

[M. Clark (Rocky Mountain).]

soient les raisons, il nous a manqué pendant sept ans, une politique économique coordonnée.

Je dois dire au nouveau ministre des Finances qu'une lueur d'espoir a percé lorsqu'on lui a offert ce portefeuille. Peu d'entre nous, de ce côté-ci de la Chambre, et surtout moi qui vient de l'Alberta, ont beaucoup de raisons d'être dans les bonnes grâces du ministre des Finances. Mais nous reconnaissons tous, je crois, ses capacités. Nous reconnaissons tous sa force. Personnellement, j'ai été impressionné d'apprendre qu'il désirait quitter la politique et qu'il a fallu le convaincre de rester et d'accepter ce portefeuille.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre. L'honorable député me semble s'écarter du sujet. Le bill C-73 a pour objet de limiter les marges bénéficiaires, les prix, les dividendes et les rémunérations au Canada. Peut-être voudrait-il en revenir au bill.

M. Clark (Rocky Mountain): Je vous remercie, madame l'Orateur. Je vous prie de m'excuser si j'ai semblé m'écarter du sujet. Je cherchais à signaler que la mesure législative à l'étude a une origine d'un caractère spécial et qu'il nous importe de comprendre pourquoi elle a été présentée et quelles pourraient en être les conséquences. Voici ce que je tiens à signaler: tout au cours de notre histoire, jamais aucun gouvernement ne s'est autant engagé dans des questions économiques devant naturellement mener au genre de programme dont nous sommes saisis ce soir. Si l'on m'accuse de m'écarter du sujet parce que j'ai loué le ministre actuel des Finances, je ne le louerai plus. Mais je répète que ses aptitudes et sa force reconnues avaient suscité l'espoir qu'il apporterait un changement et qu'au moins il réunirait les fils de la politique économique nationale. Il faut cependant ajouter à ce propos que ses interventions au cours du débat sur le bill ont été décevantes parce qu'elles ont confirmé certains de nos pires doutes à son sujet.

M. Macdonald (Rosedale): Je me sens beaucoup mieux maintenant!

M. Clark (Rocky Mountain): Aucun programme de contrôles ne réussira sans un certain consensus et il incombe sans nul doute au ministre des Finances de l'établir. Dans ses observations, le ministre a plutôt attaqué personnellement le chef de l'opposition (M. Stanfield), le chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent) et d'autres députés. Cette fois encore, il a démontré sa tendance à diviser. Il est malheureusement de nature enclin à créer la désunion. Ses fonctions, toutefois, l'appellent à unifier et ceux d'entre nous qui veulent que le programme réussisse s'inquiètent de constater si tôt que sa nature semble l'emporter sur son devoir.

M. Macdonald (Rosedale): Allons, vous êtes le premier à rire, Joe!

M. Clark (Rocky Mountain): Non, il n'y a pas de quoi rire. C'est une affaire sérieuse, car les mesures législatives comme celle-ci ne peuvent vraiment être utiles que s'il règne un climat de respect entre les divers éléments de l'économie, et il incombe avant tout au ministre des Finances de tâcher d'en arriver à consensus, et non d'attaquer et de diviser, comme il l'a fait dans son discours de présentation.